

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 26 mars 2021

N° CP-2021-3-3-9

3^{ème} Commission

Commission de l'attractivité économique et de la transition énergétique et écologique

Service instructeur

Service de l'environnement

Service consulté

VALORISATION D'UN CHENE A BERENTZWILLER CLASSE A L'INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES

Résumé : Dans le cadre de la valorisation du patrimoine arboré, la Collectivité européenne d'Alsace subventionne des travaux de restauration et de conservation effectués sur des arbres remarquables appartenant à des communes ou à des particuliers, classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables. A ce titre, il est proposé de soutenir la Commune de Berentzwiller pour effectuer des travaux de valorisation sur un chêne remarquable et de lui attribuer une subvention de 572 €. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Département du Haut-Rhin, réunie le 13 novembre 2020.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine arboré, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée par la Commune de Berentzwiller pour intervenir sur un chêne remarquable situé rue de la Paix.

Le montant éligible de ces travaux s'élevant à 1 430 €, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de 572 € à la Commune de Berentzwiller, qui fera l'objet d'un versement unique.

- De préciser que les crédits nécessaires seront imputés sur l'opération P2250001T09-2521 – 204-2041481-76.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY